

À propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture [suite et fin]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **15 (1886)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur à Fribourg.

SOMMAIRE. — *A propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture (suite et fin).* — *Tableaux synoptiques d'histoire suisse (suite).* — *Cours complémentaires.* — *Bibliographie.* — *Les instituteurs et le service militaire.* — *Examen pédagogique des recrues.* — *Variété.* — *Poésie.*

A propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture

(Suite et fin.)

La *Nouvelle méthode de lecture et d'écriture* a reçu de toutes parts les approbations les plus flatteuses.

Nous nous bornerons à en donner quelques extraits. Qu'il nous suffise, pour le canton de Vaud, de citer le rapport de M^{me} Matthey-Denys.

« Invitée par l'autorité supérieure à faire l'essai, dans ma classe, de la méthode analytico-synthétique, permettez-moi de vous transmettre les quelques observations que j'ai pu recueillir sur l'emploi de cette méthode pendant le peu de temps que je m'en suis occupée.

Craignant que l'orthographe ne souffrit par l'introduction dans nos classes inférieures de toute méthode se rattachant au phonétisme, je préférerais la marche suivie jusqu'à aujourd'hui, quoiqu'elle fût lente et pénible. C'est donc avec un esprit plus ou moins prévenu que je me suis mise à l'œuvre. Je tiens pourtant à relever ceci; désirant donner la note juste de mon appréciation, j'ai apporté d'autant plus de sérieux et de persévérance à l'étude de cette méthode que j'y étais ouvertement opposée.

Les résultats que j'ai obtenus jusqu'ici ne me permettent plus de douter de sa supériorité sur les autres, de ses avantages incontestables. Il me suffirait de dire simplement que les enfants l'aiment et que grande est leur joie lorsque je leur dis de se préparer pour la leçon de lecture. Je n'ai jamais vu mes petits élèves, durant ce travail, montrer, par un signe quelconque, de l'impatience ou de l'ennui: au contraire, ils ont même témoigné le regret de ce que, dans les jours de demi-congés, ils en étaient privés.

Ces nouveaux tableaux leur plaisent par leurs images, par leurs beaux caractères manuscrits et par les petits exercices qui les complètent. Ces exercices sont tous à la portée de jeunes enfants; ils réveillent en eux des idées qu'ils s'efforcent d'exprimer et de développer. La leçon de choses qui précède l'étude de chaque tableau et le désir d'apprendre à connaître une ou deux lettres nouvelles, sont des stimulants puissants qui leur aident à vaincre, sans trop d'efforts, de réelles difficultés. »

De Neuchâtel, nous avons l'appréciation d'un homme compétent entre tous, de M. Paroz, l'éminent directeur de l'école normale de Peseux.

« Le nouveau syllabaire se présente armé de toutes pièces, et l'on se demande si ses confrères qui occupent actuellement la place, ne seront pas obligés de se retirer de la lutte. Deux obstacles cependant ne manquent pas de se dresser devant cette méthode, comme devant toute méthode nouvelle : l'un est la difficulté de se faire comprendre et par conséquent de faire passer sa conviction en autrui. Il faut cent ans, a dit Al. de Humboldt, pour faire entrer une idée nouvelle dans la tête d'un Allemand, et cent années pour lui apprendre à la mettre en pratique. Or, les Allemands, sous ce rapport, ne sont pas tous au-delà du Rhin.

Le second obstacle contre lequel vient se heurter toute méthode nouvelle, c'est la chère routine; cette bonne vieille amie, avec qui l'on a fait si longtemps bon ménage, que l'on a habituée, qui ménage aussi vos côtés faibles, en particulier votre paresse, et que pour ces raisons et d'autres encore, on ne peut se résoudre à mettre à la porte.

Mais quel est donc le principe de cette méthode ?

Ce principe, il est tout simple et n'a rien de la rudesse de son nom. Il consiste à faire décomposer (analyser) un mot en syllabes et les syllabes en lettres, puis à reformer (synthèse) des syllabes avec les lettres et des mots avec les syllabes. Voilà tout le mystère de la méthode *analytico-synthétique*.

Mais l'auteur ne s'est pas borné à appliquer rigoureusement le principe de la méthode analytico-synthétique : il l'a encore accompagné de tous les exercices propres à en assurer le succès. Ainsi, avant de placer le mot-type sous les yeux de l'enfant, il lui montre l'objet ou les figures que ce mot représente, et fait avec lui une petite leçon d'intuition. Vient ensuite le mot avec tous les exercices de décomposition et de composition qu'il comporte. En troisième lieu, l'enfant reçoit des lettres mobiles, avec lesquelles il doit composer le mot exercé. Enfin, il apprend à écrire ce mot dans un cahier préparé. Et, afin qu'il ne soit pas dérouté par deux genres de lettres, on ne lui montre à travers les trente-deux premiers tableaux, que l'écriture anglaise.

L'auteur nous dit que plusieurs instituteurs, qui ont fait l'essai de sa méthode, ont appris à lire aux commençants en *deux mois*. Ce résultat, même en tenant compte du zèle que l'on déploie ordinairement dans l'emploi d'une méthode nouvelle et qu'on inscrit presque toujours à son avoir, est plus satisfaisant que tout ce qu'on a obtenu avec les autres méthodes. Ajoutons que cette méthode se répand beaucoup en Allemagne, ce qui est encore un indice favorable, bien que le français ne soit pas l'allemand, et que l'on ne doive pas le traiter de la même manière. »

Voici maintenant un écho de l'opinion des instituteurs du Jura bernois au sujet du même syllabaire. Nous l'empruntons à un homme

d'école connu par ses publications non moins que par l'habileté avec laquelle il dirige l'école modèle de Porrentruy :

« La méthode des *mots-types* ou des *mots normaux*, depuis longtemps en usage en Allemagne et dans la Suisse allemande, était inconnue jusqu'à ce jour en pays romand. Larousse, il est vrai, avait déjà employé des images dans son syllabaire; mais uniquement pour rechercher un seul élément phonique dans le nom de l'objet représenté.

Dans la méthode à laquelle nous consacrons ces lignes, les mots-types servent à l'étude complète de tous les éléments phoniques qui les composent.

Les vingt-cinq premières pages du syllabaire — de même que les grands tableaux correspondants — contiennent chacune une image. La première ligne placée sous l'image donne, en caractères graphiques, le nom de la chose représentée; à la seconde ligne le mot est divisé en syllabes; à la troisième, en sons et en articulations.

Le reste de la page est consacré aux exercices synthétiques, c'est-à-dire à la recomposition de syllabes et de mots avec les éléments analysés d'abord.

L'étude des équivalences est simple, concise, logique; les morceaux en texte suivis, intéressants et bien appropriés au degré de développement des élèves.

Les caractères mobiles forment un moyen d'enseignement ingénieux et récréatif, fort goûté des enfants et dont les maîtres apprécieront bien vite la grande utilité.

Les cahiers préparés pour l'écriture renferment des exercices nombreux et variés. Les élèves suivent d'abord le modèle donné, puis le reproduisent peu à peu sans lignes directrices.

En somme, cette méthode est une œuvre méritoire que nous recommandons avec plaisir à nos confrères des classes élémentaires et aux familles. Les procédés à employer, consignés dans un *Guide de maître*, peuvent être appliqués par toute personne un peu instruite. »

Le canton de Fribourg où la méthode est la plus répandue nous a fourni un grand nombre de comptes rendus. En voici quelques extraits.

M. Progin, inspecteur d'écoles, nous écrit :

« Je suis réjoui d'apprendre que vous préparez une seconde édition du *Syllabaire illustré*, par un ami de l'enfance. Cette méthode est introduite dans toutes les écoles de mon arrondissement, à trois exceptions près, et les maîtres qui l'ont appliquée conformément aux instructions de l'auteur, ont amené leurs jeunes élèves, en six mois au maximum, à lire couramment, à écrire très convenablement et à fournir la preuve d'un développement intellectuel avancé. Les méthodes précédentes n'avaient jamais permis d'obtenir des résultats aussi sûrs et aussi rapides. »

Passons aux témoignages de quelques institutrices. M^{lle} Villard, à Châtel-Saint-Denis, nous écrit :

« La soussignée, institutrice à l'École inférieure des garçons de Châtel-Saint-Denis, croit de son devoir de déclarer qu'elle a fait exclusivement usage depuis bientôt quatre ans, et à sa plus grande satisfaction, de la méthode analytico-synthétique de lecture par un « Ami de l'enfance. » Cette méthode se distingue spécialement par sa simplicité, l'attrait qu'elle inspire aux enfants et la rapidité de leurs progrès dans la lecture et l'écriture. Par son emploi, des élèves de 7 à 8 ans doués de moyens intellectuels très ordinaires, sont parvenus à lire en deux ou trois mois au plus, d'autres, même en six semaines. Fondée sur l'expé-

rience qu'elle en a faite, la soussignée ne peut que recommander vivement l'emploi de la méthode sus-désignée à ses collègues qui n'en auraient pas encore tenté l'essai. »

La méthode a été aussi essayée dans des écoles congréganistes. Transcrivons ici l'un de leurs témoignages :

« Il y a quatre ans que nous avons introduit dans nos écoles inférieures la méthode analytico-synthétique pour l'enseignement de la lecture. Les succès obtenus par les six maîtresses qui se sont occupées de cette méthode sont tels que nous nous applaudissons vivement de l'avoir adoptée.

Parmi les meilleurs résultats nous citerons :

1° Le développement rapide de l'intelligence par les courtes leçons de choses qui doivent précéder chaque exercice de lecture;

2° L'éveil soutenu de l'attention et de l'intérêt par ces mêmes leçons de choses et par l'emploi des lettres mobiles;

3° Le temps relativement très court que l'on emploie à l'étude du syllabaire;

4° La facilité d'occuper utilement les enfants dès leur entrée en classe au moyen des cahiers d'écriture en rapport avec les tableaux de lecture.

En suivant exactement la marche indiquée au commencement du syllabaire, on se procure en trois mois, au plus, la joie bien légitime de remplacer les tableaux par le livre de lecture. »

Ecole (de Lausanne).

HISTOIRE SUISSE

TABLEAUX SYNOPTIQUES

(Suite.)

Conquête de l'Argovie (1415).

Paix de 50 ans entre les Confédérés et l'Autriche.

Schisme d'Occident : 3 Papes.

Concile convoqué à Constance.

Election de Martin V.

Le duc Frédéric avait pris le parti de Jean XXIII et désobéi à l'empereur Sigismond.

Châtiment : Le duc est mis au ban de l'Empire.

Ses sujets sont déliés de leur serment de fidélité.

Résultats: 1. Schaffhouse devient ville impériale.

2. Constance étend ses conquêtes dans la Thurgovie.

3. Sargans et Gaster sont conquis par le comte de Toggenbourg.